

AGROÉCOLOGIE

L'AIN SE DISTINGUE NATIONALEMENT

Jean-Pierre Paccard, éleveur laitier et représentant le Gaec des Carrons à Dompierre-sur-Chalaronne, a obtenu le 2^e prix du Concours des pratiques agroécologiques dans la catégorie "Prairies de fauche en plaine".

Le jury a mentionné que « l'éleveur valorise très bien le foin et le regain issus de ses prairies éloignées, inondables mais très diversifiées, pour l'élevage des génisses ».

Toujours au Concours général agricole, Édouard Rolland, du Fumet des Dombes, a reçu le prix d'excellence pour ses produits issus de l'aquaculture.

VACCINATION

LE VACCINODROME DE BOURG À AINTEREXPO

À partir du 1^{er} juin, le Centre de Vaccination de Bourg-en-Bresse s'installera à Ainterexpo, ceci, afin d'augmenter le nombre de lignes de vaccination dans des conditions favorables.

Toujours sous l'égide de la préfecture de l'Ain et de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, la collaboration entre le centre hospitalier de Bourg-en-Bresse, les partenaires libéraux, la Croix-Rouge et les collectivités se poursuit pour assurer la mise à disposition de locaux plus grands et du personnel.

GROGNE

LA CNATP CONTRE LA SUPPRESSION DU GNR

La Chambre nationale des artisans des travaux publics et du paysage (CNATP) exige le report de la suppression du GNR (Gazole non routier), qui devait s'appliquer au 1^{er} juillet 2021, et le fait savoir par des actions fortes. Elle organise une manifestation, vendredi 28 mai de 10 heures à 17 heures à Bourg-en-Bresse, de personnes et d'engins de chantier, véhicules poids lourds. Le rendez-vous est fixé au rond-point de Strasbourg. Parmi les griefs des artisans des TP, des engagements du Gouvernement qui ne pourront être mis en œuvre au 1^{er} juillet.

FINANCEMENT

Initiative Plaine de l'Ain Côtière a assuré

Malgré le contexte sanitaire, l'association a poursuivi ses actions. Depuis sa création, la plateforme confirme son impact positif sur l'économie locale.

CAROLE MUET

Entrepreneurs, bénévoles et partenaires se sont réunis à l'espace culturel de Jujurieux, mardi 18 mai, pour évoquer un bilan 2020 extrêmement positif. Sur l'année écoulée, Initiative Plaine de l'Ain Côtière (Ipac) a attribué 65 prêts d'honneur, sans intérêt ni garantie personnelle. Les 470 000 euros de financement accordés ont ainsi permis la création ou le maintien de près de 90 emplois. Couplés aux prêts bancaires complémentaires ce sont, en réalité, plus de 4,8 M€ qui ont été injectés sur le territoire. « La crise sanitaire a demandé une réelle prudence dans notre mode de fonctionnement ainsi qu'une adaptation relationnelle. Nous avons assuré une continuité dans nos actions, notamment avec une forte hausse du suivi de nos lauréats. En parallèle, nous avons accompagné nos 330 entreprises avec plus de 1 000 contacts en un an. L'année a encore été marquée par la recomposition des conseils communau-

taires, principaux financeurs de notre association », souligne Bernard Gloriod, président d'Ipac.

UN RAYONNEMENT TERRITORIAL

L'association a pour mission de favoriser la création, la reprise et le développement d'entreprises. Les projets et les profils des créateurs sont variés tout comme le type d'activité. Au cours de la réunion, des chefs d'entreprise ont partagé leur réussite, gage de « la pertinence des choix économiques », expose un partenaire financier de l'association. Ipac, c'est aussi une relation de confiance qui passe par des valeurs humaines comme la transmission des savoir-faire, les parrainages et le bénévolat. « Un prolongement relationnel doit être possible par le biais d'adhésions à l'association, gages de reconnaissance, de sens relationnel et de rayonnement territorial. Cela passe également par la mise en lumière de nos entreprises lors du décaissement des prêts d'honneur », indique Bernard Gloriod. Pour l'année en cours, Ipac engage la réflexion, l'efficacité et la complémentarité étant les bases des échanges avec Initiative Dombes Val de Saône. ■



À l'issue de la réunion, des chefs d'entreprise sont venus présenter leur activité.

© CAROLE MUET